

Colza

Stades phénologiques

80% des parcelles ont atteint le stade C2, 20% sont à D1 (zone littorale : Arles)

Climat

Depuis une dizaine de jours, les températures remontent lentement (disparition du gel nocturne). Les prévisions météorologiques au niveau des températures jusqu'à la mi mars prévoient des températures maxi de l'ordre de 15°C (inférieures de 1 à 2°C par rapport aux normales). Cette situation n'est pas favorable à l'activité des insectes, par contre le colza est au stade sensible vis-à-vis des charançons de la tige.

Charançons de la tige

- Charançons de la tige du colza (napi)

C'est le charançon nuisible pour le colza

Rappels

Période de risque : C2/D1 et montaison

Le seuil de nuisibilité : présence de l'insecte

La période de risque est atteinte sur l'ensemble de la région

Quelques captures sont notées sur l'ouest audois (< à 5 insectes par cuvette) au nord du Gard une parcelle avec 1 insecte par piège et Béziers 1 insecte capturé le 1 mars.

L'arrivée des insectes se fait par **l'ouest de la région. Cette zone est à surveiller particulièrement**

- Charançons de la tige du chou

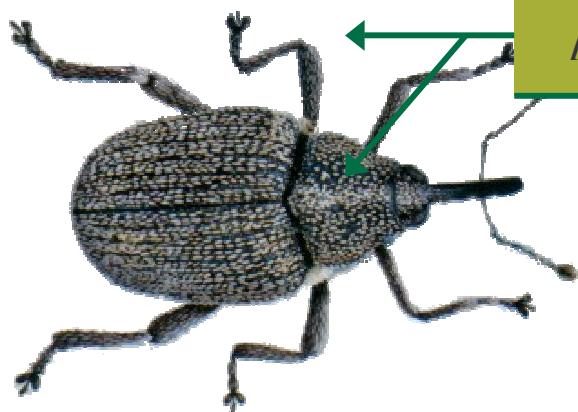
Rappel : cet insecte est inoffensif pour les cultures de colza

Présence sur 4 sites : 3 parcelles sur l'ouest Audois, une parcelle à Barjac
Les captures sont plus importantes jusqu'à 15 insectes.

Maladies

Aucun symptôme de maladies observé

Note technique : Reconnaître les charançons de la tige



*Corps gris cendré
bout des pattes noir*

**Charançon de
la tige du colza
NUISIBLE**



A ne pas confondre avec le charançon de la tige du chou non nuisible mais présent au même moment :
**Pilosité rousse puis grise,
extrémités des pattes
rousses**

Publication de la Chambre Régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon

Directeur de publication : Guy GIVA

Rédacteur en chef : Myriam GASPARD

Comité de rédaction : **Gilles BEUGNIET (CETIOM)**, Gilles TERRES & Jean-Michel GILLOT (CA11), Alain ALLIES (CA34), Thierry PIANETTI (CA30), Alain FAURE (SRAL).

Rédigé en collaboration avec : Arterris, CAL, CAPL, Chambres d'Agriculture du Languedoc-Roussillon, Coopérative d'ALES, Coopérative BOLLENE-BARJAC, Coopérative La CAVALE, Ets MAGNE, Ets MAURIN, Ets PCEB, Ets PERRET, Ets TOUCHAT, Ets VIDAL Appro Services, SUD CEREALES.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. LA CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information techniques.